

>>> Les mercredis de janvier et février 2026



Accueil de loisirs intercommunal  
*La courte échelle*  
215 Chemin des abeilles  
84110 Vaison-la-Romaine  
Tél. : 04 90 28 72 03  
lacourteechelle@aison-ventoux.fr

> Pour les enfants de 3 à 14 ans,  
curieux de nature !  
> À noter : inscription via le Portail familles  
<https://aison-ventoux.portail-familles.app>

## Poussins (3 ans)

**Mercredi 7 janvier :** le matin, nous préparerons de délicieuses galettes des rois et nous réaliserons de belles couronnes des rois. Lecture du conte roule galette.

**Mercredi 14 janvier :** le matin, nous réaliserons un grand tableau d'un hérisson, avec des copeaux de taille de crayons, pour décorer notre salle. Exercices de motricité.

**Mercredi 21 janvier :** le matin, balade dans notre quartier pour observer les oiseaux d'hiver. Fabrication de boules de graisse pour nos oiseaux de la cour.

**Mercredi 28 janvier :** le matin, après la lecture de jolis contes d'hiver, nous créerons de mignons petits lapins blancs.

**Mercredi 4 février :** le matin, à l'occasion de la chandeleur, nous préparerons des bonnes crêpes pour le goûter ! Petits jeux collectifs au jardin de la cathédrale.

**Mercredi 11 février :** le matin, nous réaliserons de magnifiques coeurs de Saint Valentin et participerons à un parcours de motricité sportif.

**Tous les après-midis,** après un temps de repos, des petits jeux seront proposés : perles, pâte à modeler, jeux de construction, lecture d'histoires, coloriages...

## Castors (4 ans)

**Mercredi 7 janvier :** le matin, rentrons dans le thème de l'hiver en réalisant un bonhomme de neige et participons à un parcours de motricité semé d'embûches ! L'après-midi, allons tous au parc du Bon ange, faire un grand cache-cache !

**Mercredi 14 janvier :** le matin, atelier manuel : créons un ourson polaire (collage et peinture). L'après-midi, promenons dans les bois pour un land art collectif géant.

**Mercredi 21 janvier :** le matin, découvrons les jolis pingouins à travers un atelier manuel. L'après-midi, lecture de contes d'hiver et création en papier. Jeux collectifs.

**Mercredi 28 janvier :** le matin, fabrication de cookies pour tous et petit parcours de motricité comme un pingouin sur sa banquise. L'après-midi, jeux dans nos cabanes des bois et écoute des oiseaux qui chantent.

**Mercredi 4 février :** le matin, découverte et fabrication du phoque (peinture et collage). L'après-midi, grand jeu collectif au champ des orchidées.

**Mercredi 11 février :** le matin, créons un joli cadeau pour ceux qu'on aime et décorons nos vitres à la peinture. L'après-midi, parcours sportif de l'Inuit et petits jeux collectifs.

## Inscriptions sur le Portail familles

<https://aison-ventoux.portail-familles.app>

### Étape 1 : je crée mon compte (si ce n'est pas déjà fait)

Prenez de l'avance pour le faire afin que nos services aient le temps de vérifier tous les documents que vous joindrez et être dans les temps pour inscrire ensuite votre enfant aux activités. Pour fréquenter l'accueil de loisirs, le dossier devra obligatoirement être COMPLET.

### Étape 2 : sur le Portail familles, je transmets notamment les pièces ci-dessous en numérique (aucun document papier ne sera accepté)

#### Lors de la création du compte

> Attestation Caf/Msa  
> Justificatif de domicile de moins de 3 mois  
> Pages de vaccination du carnet de santé  
> Assurance extrascolaire de l'enfant

**Puis, chaque année à partir du 1<sup>er</sup> septembre**  
> Assurance extrascolaire de l'enfant uniquement

Des documents supplémentaires pourront être demandés selon la spécificité de l'activité (séjour, activité à risque...).

### Étape 3 : j'inscris mon enfant aux activités qui l'intéressent

L'inscription aux activités engage la participation de l'enfant et l'activité sera facturée. Il est toutefois possible d'annuler l'activité, en le signalant au plus tard 48h à l'avance en jours ouvrés et avant 14h ou en cas de maladie (un certificat médical est alors exigé sous 8 jours).

**NB :** si votre enfant n'a jamais fréquenté l'accueil de loisirs, prenez un rendez-vous de présentation avec la direction avant toute inscription sur le Portail familles.

## Tigrous (5 ans)

**Mercredi 7 janvier :** le matin, atelier peinture : création d'une carte de vœux : bonne année « bonhomme de neige » ! L'après-midi, grand jeu du renard et du lapin au jardin de la cathédrale.

**Mercredi 14 janvier :** le matin, préparons une bonne galette des rois au chocolat et créons nos couronnes royales. L'après-midi, lecture de contes d'hiver et création manuelle. Jeu collectif « Qui a laissé cette trace ? ».

**Mercredi 21 janvier :** le matin, confection d'une grande fresque collective sur les ours polaires (collage et peinture). L'après-midi, grand jeu de l'écureuil et ses noisettes au champ des orchidées.

**Mercredi 28 janvier :** le matin, atelier manuel : création de petites marionnettes pingouins et du décor de théâtre ! L'après-midi, grand cache-cache compté au jardin du Bon ange.

**Mercredi 4 février :** le matin, préparation d'une tablette de chocolat géante à casser ! Colorie les pièces du puzzle pour notre jeu. L'après-midi, participons au jeu des sons d'animaux et à une petite chasse au trésor : le puzzle s'est envolé !

**Mercredi 11 février :** le matin, confection d'une grande chouette des neiges en laine pour décorer notre salle. L'après-midi, grand jeu de la queue du dragon à la cathédrale.



## À noter dans votre agenda :

> **Mercredi 11 février à 17h**  
Partage d'un chocolat chaud dans la bonne humeur

## Guépards (6 ans)

**Mercredi 7 janvier :** le matin, confection d'une carte de vœux « feu d'artifice » ! L'après-midi, participons à un grand rallye de jeux de société et à un atelier autour du livre avec une petite activité.

**Mercredi 14 janvier :** le matin, préparation d'une galette des rois à la frangipane et création de couronnes ! L'après-midi, grands jeux collectifs au champ des orchidées et glanage de thym !

**Mercredi 21 janvier :** le matin, créons notre tisane pour l'hiver et fabriquons des skis pour notre jeu de l'après-midi ! L'après-midi, jeu du skieur au jardin de la cathédrale et land art géant.

**Mercredi 28 janvier :** le matin, confection d'un calendrier 2026 avec de jolies photos. L'après-midi, préparons des crêpes pour fêter la chandeleur et participons à un atelier autour du livre avec Christine.

**Mercredi 4 février :** le matin, fabrication d'un dragon articulé pour chacun ! L'après-midi, grand jeu de la queue du dragon au jardin de la cathédrale.

**Mercredi 11 février :** le matin, fabrication d'une jolie carte pour la Saint Valentin. L'après-midi, promenons dans les bois et restaurons nos cabanes !

## Accueil les mercredis

L'accueil de loisirs reçoit vos enfants tous les mercredis de 7h45 à 18h15, sous réserve d'être à jour de vos factures.  
L'après-midi, arrivée entre 13h et 14h.

Inscription (à la journée, demi-journée, avec ou sans repas) via le Portail familles :

> **Au plus tard 48h à l'avance en jours ouvrés et avant 14h** (soit, par exemple, lundi avant 14h pour le mercredi).

<https://vaison-ventoux.portail-familles.app>



Menus sur [www.vaison-ventoux.fr](http://www.vaison-ventoux.fr)

## Vacances d'hiver

> Du 16 au 27 février

> Du 9 au 13 février

Accueil des enfants scolarisés à Mollans-sur-Ouvèze

Suivez l'actualité de l'accueil de loisirs sur [www.vaison-ventoux.fr](http://www.vaison-ventoux.fr)



► Combien ça coûte ? Consultez les tarifs ci-dessous.

► Les animations proposées sont adaptées à l'âge des enfants, dans leur contenu aussi bien que dans leur déroulement.

► Les enfants sont accueillis par une équipe d'animation diplômée, agréée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

► L'équipe est à votre écoute constante pour améliorer la qualité de l'accueil, n'hésitez pas à échanger avec elle.

► Structure cofinancée par la Caf et la Msa de Vaucluse.

### Bon à savoir

Les frais journaliers de l'accueil de loisirs sont déductibles des impôts pour les enfants de moins de 7 ans. Les attestations seront envoyées automatiquement courant avril.

## Combien ça coûte ?

La participation financière des familles varie selon leurs revenus (voir tranches du quotient familial).

### Habitants de l'intercommunalité \*

	JOURNÉE 1 <sup>er</sup> enfant	JOURNÉE 2 <sup>ème</sup> enfant	JOURNÉE 3 <sup>ème</sup> enfant	DEMI-JOURNÉE (sans repas)	DEMI-JOURNÉE (avec repas)
QF ≤ 728	9,20€	7,80€	4,60€	4,10€	7,70€
729 ≤ QF ≤ 1070	9,70€	8,20€	4,80€	4,30€	7,90€
1071 ≤ QF ≤ 1500	10,20€	8,80€	5,10€	4,60€	8,20€
1501 ≤ QF ≤ 2000	11,20€	9,50€	5,70€	5,10€	8,70€
QF ≥ 2001	12,20€	10,40€	6,10€	5,60€	9,20€
Non connus	12,20€	10,40€	6,10€	5,60€	9,20€

### Habitants hors interco

JOURNÉE	DEMI-JOURNÉE (sans repas)	DEMI-JOURNÉE (avec repas)
13,80€	6,15€	11,10€
14,55€	6,45€	11,40€
15,30€	6,90€	11,85€
16,80€	7,65€	12,60€
18,30€	8,40€	13,35€
18,30€	8,40€	13,35€

\*Communes de Brantes / Buisson / Cairanne / Crestet / Entrechaux / Faucon /Mollans-sur-Ouvèze / Puyméras / Rasteau / Roaix / Sablet / Saint-Léger-du-Ventoux / Saint-Marcellin-les-Vaison / Saint-Romain-en-Viennois / Saint-Roman-de-Malegarde / Savoillans / Séguret / Vaison-la-Romaine / Villedieu.